



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 115698

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la ville sur les décisions de localisation des stations de métro dans le cadre du Grand Paris Express. En effet, il serait souhaitable de connaître les modalités du choix de ces localisations qui ont été, semble-t-il, prises par le premier responsable ministériel de ce dossier, avec une impression plus parisienne que voisine et riveraine. Certes, les villes de Clichy et Montfermeil doivent être désenclavées car elles polarisent de nombreux handicaps urbains et sociaux. Toutefois, il conviendrait de mieux connaître l'opinion des populations riveraines qui ne semblent pas avoir été consultées par les pouvoirs publics et les autorités régionales. Dès lors, il conviendrait de mener des sondages et des études auprès de la population pour connaître véritablement son avis sur la localisation de ces gares. L'avis des deux municipalités ne peut être le seul choix à prendre en compte car la population doit aussi pouvoir être décisionnaire. Ce d'autant plus que les mairies riveraines de l'opposition ont été écartées par les maires préalablement auto-choisis pour s'organiser en intercommunalité limitée à certaines villes de ce secteur du département de la Seine-Saint-Denis. Il conviendrait que le représentant de l'État puisse engager une concertation de la population sur le choix de ces gares, avec l'aide de sociétés spécialisées dans l'enquête d'opinion en milieu urbain. Il lui demande donc de lui indiquer son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115698

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8032

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)